Ville de Brignoles (83170)
Direction des Services Techniques et de l'Environnement / Direction de la Commande Publique
Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe 45 ter rue du Docteur Barbaroux BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.12 Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Objet du marché: Accord-cadre mono attributaire à bons de commande pour les travaux d'entretien, de réparations, de petites rénovations et d'équipements sur les bâtiments communaux en 8 lots.

Mode de passation : Accord-cadre à procédure adaptée conclu suivant les dispositions des articles R.2123-1 à R.2123-5 et R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique.

Type de marché : Marché de travaux
Caractéristiques du marché :
La présente consultation est passée en vue de conclure un accord cadre ayant pour objet les prestations de travaux d'entretien, de réparation, de petites rénovations et d'équipements sur les bâtiments communaux de la ville de Brignoles pour une année. Il peut être appliqué à certains petits chantiers de travaux neufs.
Le marché commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement prévu pour chaque lot. Il n'est pas prévu de montant minimum de commande.
L'accord cadre est divisé en 8 lots :
Le montant maximum annuel de commandes tous lots confondus s'élève à 440 000 € HT
Lot n° 1 : « Gros œuvre – Maçonnerie » : Montant maximum annuel de commandes 60 000 € HT
Lot n° 2 : « Couverture –Etanchéité – Charpente traditionnelle » : Montant maximum annuel de commande 150 000 € HT
Lot n° 3 : « Plomberie – Sanitaire » : Montant maximum annuel de commandes 20 000 € HT
Lot n° 4 : « Electricité – Courants faibles et forts » Montant maximum annuel de commandes 40 000 € HT
Lot n° 5 : « Peinture – Ravalements en peinture – Revêtements collés » : Montant maximum annuel de commandes 80 000 € HT
Lot n° 6 : « Carrelages – Faïences » Montant maximum annuel de commandes 20 000 € HT
Lot n° 7 : « Faux-plafonds et cloisons » : Montant maximum annuel de commandes 20 000 € HT
Lot n° 8 : « Menuiserie bois, aluminium et P.V.C. » : Montant maximum annuel de commandes 50 000 € HT
Classification CPV : Classifications CPV : 50800000-3 (services divers d'entretien et de réparation) :
Lot 1 : 45223220-4 (Travaux de gros-œuvre).
Lot 2 : 45261900-3 (Réparation et entretien de toitures)
Lot 3 : 45330000-9 (Plomberie)
Lot 4 : 45311200-2 (Travaux d'installation électrique)
Lot 5 : 45442100-8 (Travaux de peinture) – 45432111-5 (Travaux de pose de revêtements de sols souples)
Lot 6 : 45431000-7 (Carrelages)
Lot 7 : 45421152-4 (Installation de cloisons)
Lot 8 : 45421000-4 (Travaux de menuiserie)
Code NUTS : FRL05
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix : 60 % - Valeur technique : 30% - Délais d'intervention : 10%
Nombre total d'offres reçues : lot n°1 : 2 offres
lot n°2 : 3 offres
lot n°3 : 1 offre
lot n°4 : 4 offres
lot n°5 : 8 offres
lot n°6 : 4 offres
lot n°7 : 6 offres
lot n°8 : 2 offres
Titulaires: Les marchés ont été attribué à :
Lot 1 : AXE BTP – 83130 LA GARDE
Lot 2 : EMG – 83500 LA SEYNE SUR MER
Lot 3 : DEGREANNE – 83089 LA VALETTE
Lot 4 : NIRONI – 83670 BARJOLS
Lot 5 et Lot 7 : FORCE BATIMENT – 83170 BRIGNOLES
Lot 6 : CAM – 83500 LA SEYNE SUR MER
Lot 8 : MENSUISERIE 2000 – 83500 LA SEYNE SUR MER

Date d'attribution : le : 07/10/2021 pour tous les lots
Date de notification : le 09/11/2021 pour tous les lots
Numéro des marchés : 45-1/2021 à 54-8/2021
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr
Date d'envoi à la publication : le 10/12/2021